



Toulouse, le 11 février 2021

Monsieur Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Objet : Compensation du travail dominical

Monsieur le Maire-Président,

Nous revenons vers vous sur le sujet majeur de cette année pour nos Collectivités, à savoir la réforme du Temps de Travail avec l'application de la loi dite de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019.

Vous n'êtes pas sans savoir le travail pragmatique que réalise Force Ouvrière sur ce sujet. Dans ce cadre, nous souhaitons attirer toute votre attention sur la compensation du travail dominical qu'assurent de nombreux agents de nos Collectivités afin de garantir une offre de service public la plus large possible.

Plus précisément, nous souhaitons que le travail effectué le dimanche puisse **être sur-rémunéré OU récupéré en temps, selon le choix personnel de chaque agent concerné**. Une telle souplesse d'organisation permettra à n'en pas douter de garantir la pérennité du travail dominical cher aux usagers.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire-Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général FO TM-CCAS
Nicolas REFUTIN

Le Secrétaire Général FO Ville de Toulouse
Pascal MAYNAUD

copies : M. De Lagoutine, M. Ardouin, M. Manoncourt, Mme Mazars, DGRH Relations Sociales